

Du *vingt-neuf* *septembre* mil neuf cent onze, à quatorze heures, de l'année du *soir*

ACTE DE MARIAGE de

Oliver Varius Louis

Oliver
Marins Louis
et
Lori
Letizia Gracienne
Fortunée

Agé de *vingt-cinq* ans, né à *La Vallette*
département de *la Var* le *vingt-cinq* du mois
d' *août* mil huit cent *quarante-huit* profession
d' *ouvrier du port* domicilié à *La Vallette* département
de *la Var* fils *major* de *Oliver Varius Louis*
Joseph né à *Coulon* département
de *la Var* profession d' *Retraité du port*
domicilié à *La Vallette* département de *la Var*
et de *Letizia Gracienne Fortunée* née à *La Vallette*
département de *la Var* son épouse, mariée domiciliée à *La Vallette* *Var*
Le père et la mère ou présents et consentants d'une part.
Et de *Lori Letizia Gracienne Fortunée*

Agée de *vingt* ans, née à *La Spezia*
département de *l'Etat* le *dix-neuf* du mois
d' *août* mil huit cent *quarante-huit* profession
d' *gouvernante* domiciliée à *La Spezia* département
de *la Var* fille *mineure* de son père *Angelo*
né à *Genève* département
de *l'Etat*, en son vivant profession d' *Commodore*
domicilié à *La Garde* département de *la Var*
et de *Callegari* *Isabelle* née à *La Spezia*
département de *l'Etat* son épouse sans profession, domiciliée à *La Garde* *Var*
sa mère ou présents et consentants d'autre part.

Les actes préliminaires sont : 1° La publication de mariage faite
sans opposition le samedi *neuf* *septembre* mil neuf cent onze.
2° Vu l'extraît de l'acte de naissance du futur époux.
3° Vu l'extraît de l'acte de naissance de la future épouse.
4° Vu l'acte de décès du père de la future épouse.
5° Vu la certifiât de non opposition délivré le *dix-neuf*
septembre mil neuf cent onze par l'ancien l'Officier de
l'Etat civil de la commune de *La Vallette* *(Var)*

et le tout en forme : de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier
public, ainsi que du chapitre VI du titre V, livre premier du Code civil sur le mariage
concernant les droits et devoirs respectifs des époux.

Et de même suite, sur notre interpellation, conformément à l'article 76 du Code
civil modifié par la loi du 18 juillet 1890, les futurs époux ont déclaré qu'il n'y a pas eu

fait de _____ contrat de mariage et la date de _____
du mois de _____ mil neuf cent _____
par devant moi _____ notaire à _____
département de _____

Les contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un *Lori Letizia*
Gracienne Fortunée et l'autre *Oliver Varius Louis*.

Le tout en présence de *Arnard* *René*
domicilié à *La Garde* département de *la Var*
Agé de *vingt-cinq* ans, profession d' *Boucher*
ni parent ni allié des futurs.
De *Proge* *Louis*
domicilié à *La Garde* département de *la Var*
Agé de *vingt-neuf* ans, profession d' *généraliste*
ni parent ni allié des futurs.
De *Waffen* *Auguste*
domicilié à *La Garde* département de *la Var*
Agé de *cinquante-neuf* ans, profession d' *Retraité*
ni parent ni allié des futurs.
Et de *Buffe* *Armand*
domicilié à *La Garde* département de *la Var*
Agé de *cinquante* ans, profession d' *Retraité*
ni parent ni allié des futurs.
Après quoi moi, *André Charlier* *Notaire de la*
Commune de La Garde.

faisant fonctions d'Officier de l'Etat-Civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites
parties sont unies en mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite
publiquement dans la principale salle de la maison commune et qui a été signé, avec
moi, par *les parties, les témoins du futur époux et de la future épouse*
et de la future épouse qui ont déclaré être *libres et de leur plein gré*.

* Approuvé dix-sept minutes après midi.

Oliver Varius Louis *René*
Letizia Lori *Auguste* *Louis Proge*
Waffen *Armand*
André Charlier